la Crèche
Carrefour de Communications

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 234
SEPTEMBRE
2022

www.ville-lacreche
Ville de La Crèche

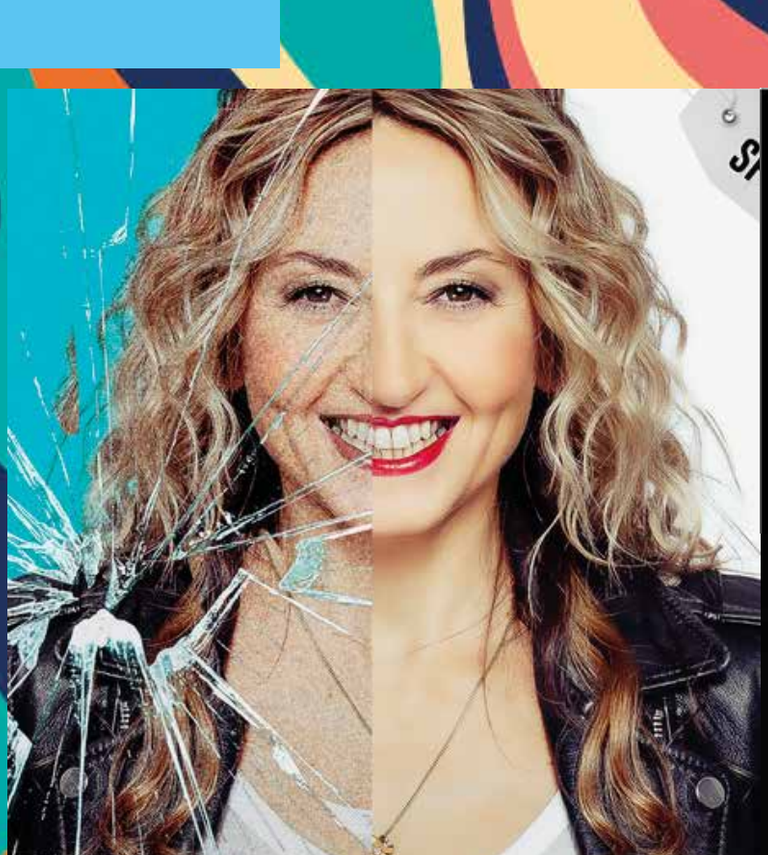

p. 2
Meurice et Chollet, invités de la saison culturelle

p. 3
La vitesse des véhicules mesurée

p. 7
Mobilités : ça bouge à La Crèche !

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel
n° 234
SEPTEMBRE 2022

En ligne : www.ville-lacreche.fr

L'édito

Juillet et août ont rimé avec vacances, loisirs et repos.
Dès le 1er septembre les élèves reprennent le chemin des écoles. Nous leur souhaitons une année riche d'enseignements, d'amitiés.
Septembre, c'est aussi le rendez-vous incontournable du secteur associatif, à l'occasion du forum de la vie associative. Un temps fort pour donner de la visibilité à toutes les associations présentes sur la commune, valoriser la richesse du tissu associatif créchois et permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître.

FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE

Des nouveautés cette année, avec la recyclerie associative. Les associations s'engagent dans l'économie circulaire, en encourageant leurs adhérents à donner une seconde vie aux vêtements et matériel de sport, de loisirs ! Une bourse au bénévolat pour renforcer les forces vives, l'occasion aussi de mettre en lumière les sportifs, dans le cadre d'une animation "Terre de jeux 2024", et un temps convivial pour remercier les bénévoles très actifs pour vous proposer des activités et des animations sur le territoire.
Côté divertissement, un ciné plein air est programmé le 17 septembre à Groussard.
C'est également le week-end des Journées européennes du patrimoine, pendant lequel des passionnés vous invitent à venir découvrir un nouveau secteur de La Crèche.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La saison culturelle débute un peu plus tard, en musique, et vous propose cette année de l'humour, des spectacles pour enfants et familles.
Et bien d'autres occasions de nous retrouver tout au long de cette saison.
Bonne rentrée à toutes et tous !

Laetitia Hamot, maire
Évelyne Auzuret, adjointe à la maire, chargée de la vie associative, de l'éducation populaire, des sports, loisirs et cultures

ZOOM

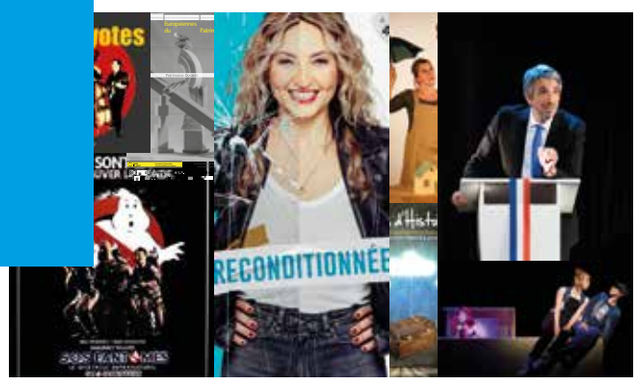

Meurice et Chollet, invités de la saison culturelle

La saison culturelle 2022-2023 s'ouvrira dès le 22 septembre et proposera des événements variés jusqu'en juin 2023, entre humour et théâtre, mais pas que….

Un apéro-concert gratuit, par les Vils Coyotes, précédé d'une présentation de la saison, lancera l'année culturelle, le jeudi 22 septembre, à l'Hélianthe.

Début octobre, le salon "L'Art et la Matière" mettra en lumière des artistes, peintres, sculpteurs et photographes, avec, comme invité d'honneur, le graffeur Rebeb. Le célèbre chroniqueur de France Inter, Guillaume Meurice, se produira, quant à lui, le 3 décembre. Puis, un théâtre à partir de 3 ans, "Drôles d'histoires" permettra de se mettre dans l'ambiance des fêtes de fin d'année en famille.

Le 1er trimestre 2023 sera marqué par le nouveau one woman show de l'irrésistible Christelle Chollet, "Reconditionnée", le 31 mars. La compagnie du Kaïros proposera "J'ai trop d'amis", pour les enfants à partir de 8 ans, fin avril. En juin, "Le BalAbambin" s'adressera aux tout-petits, avant le passage de la Caravane des clowns des Matapeste. Le cinéma Henri-Georges Clouzot et l'école de musique municipale proposeront également des événements au cours de l'année. Enfin, dans le cadre des "Dîners fermiers" du jeudi soir, 3 apéros-concerts seront également organisés.

à noter

Les réservations sont ouvertes pour Guillaume Meurice et Christelle Chollet : www.ticketmaster.fr.

Programme complet et renseignements : www.ville-lacreche.fr

Éclairage *public*

Afin de débuter une démarche globale de réduction de la consommation d'énergie, des tests d'extinction ou de réduction de l'éclairage ont été menés durant la période estivale.

- *La 1ère phase d'extinction totale, dans les zones résidentielles, se terminera progressivement à partir de la fin août.*
- *Au cours de la 2ème phase, les éclairages seront éteints entre 20 h et 6 h30, sur l'ensemble de la commune, avec une prolongation jusqu'à 21 h dans les zones de loisirs, cultures, sports et commerces.*

Une réunion publique sera organisée le jeudi 13 octobre, à 20 h, salle de Champcornu, pour recueillir les opinions des Créchois et Créchoises.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse des véhicules mesurée

Le service municipal des réclamations enregistre régulièrement des signalements de vitesses excessives dans les quartiers. La municipalité met la priorité à la cohabitation entre les habitant·e·s et les véhicules, et notamment la sécurité routière.

Plusieurs lieux ont déjà fait l'objet de tests d'aménagements de sécurité, avec consultation des riverains.

Outre les radars pédagogiques fixes, et suite aux diverses réclamations, un radar pédagogique mobile a été installé sur 7 points, entre décembre 2021 et juin 2022.

Chaque fois, l'instrument est resté en place entre 2 et 3 semaines, afin d'analyser les comportements des automobilistes et quantifier les vitesses réelles.

En voici les résultats.

ROUTE DE FRANÇOIS

50 — Du 25/03 au 28/04/22

990 véhicules/jour

269 excès de vitesse / jour

1500 excès < 10 km/h
4417 excès > 10 km/h

Sur un total de 30 699 véhicules

ROUTE DE CHERVEUX
Entrée d'agglomération

50 — Du 7/01 au 1er/02/22

627 véhicules/jour

232 excès de vitesse / jour

1661 excès < 10 km/h
3453 excès > 10 km/h

Sur un total de 19 445 véhicules

ROUTE DE LA MOTHE CHAVAGNÉ

50 — Du 19/05 au 9/06/22

859 véhicules/jour

192 excès de vitesse / jour

1433 excès < 10 km/h
2782 excès > 10 km/h

Sur un total de 26 637 véhicules

ROUTE DE CHANTECAILLE

50 — Du 1er au 18/02/22

203 véhicules/jour

103 excès de vitesse / jour

1283 excès < 10 km/h
980 excès > 10 km/h

Sur un total de 6 294 véhicules

ROUTE DE BUFFEVENT

50 — Du 1/12/21 au 7/01/22

135 véhicules/jour

76 excès de vitesse / jour

910 excès < 10 km/h
761 excès > 10 km/h

Sur un total de 4 173 véhicules

RUE DE LA FONTAINE CHAVAGNÉ

30 — Du 28/04 au 19/05/22

106 véhicules/jour

10 excès de vitesse / jour

197 excès < 10 km/h
24 excès > 10 km/h

Sur un total de 3 283 véhicules

LA CRÉPINIÈRE

50 — Du 11 au 25/03/22

43 véhicules/jour

3 excès de vitesse / jour

61 excès < 10 km/h
8 excès > 10 km/h

Sur un total de 1 340 véhicules

EN BREF

Les axes à améliorer

- *Route de François*
- *Route de Cherveux*
- *Route de la Mothe*

Sur ces axes, un nombre important de véhicules circule chaque jour (+ de 600 en moyenne).
Les excès de vitesse supérieurs à 10 km/h sont plus importants que les excès de vitesse inférieurs à 10 km/h.

Les excès de vitesse les plus fréquents

- *Route de Buffevent*
- *Route de Chantecaille*

Ces axes enregistrent les plus grands pourcentages d'excès de vitesse, toutefois majoritairement inférieurs à 10 km/h. Leur fréquentation est en outre peu élevée.

Les axes peu fréquentés

La rue de la Fontaine à Chavagné et la Crépinière représentent un faible trafic, avec peu d'excès de vitesse. Ces derniers correspondent généralement aux trajets de début ou de fin de journée, pour le travail ou l'école.

Prioriser les aménagements

Ces données doivent être analysées en tenant compte du contexte :

- *Le nombre de riverains, et la difficulté à sortir son véhicule,*
- *La proximité avec des lieux de vie (nombreux piétons),*
- *La proximité avec une école,*
- *Le manque de trottoirs ou des trottoirs pas assez larges,*
- *Les passages de bus, de livreurs, de tracteurs…,*
- *Route départementale ou communale…*

Il se dégage alors des priorités et des types d'aménagement différents, allant d'un simple panneau Stop à un réaménagement complet, pouvant inclure chicanes, ralentisseurs, trottoirs, zone 30, etc.

Une démarche participative pour l'aménagement de la route de Cherveux a été engagée, à la suite de celle de la route de Tressauve.

Les aménagements provisoires seront installés avant la fin de l'année, permettant de valider les solutions retenues, avant que les travaux définitifs ne soient engagés.

n°234
SEPTEMBRE 2022

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Mensuel

En ligne : www.ville-lacreche.fr

VIE CRÉCHOISE

Un été placé sous le signe de la culture

Durant le mois de juillet, la commune a accueilli 3 événements culturels marquants sur son territoire.

LES EUROCHESTRIES

Le quatuor à vent "Manuel de Falla", de Grenade, en Espagne, a enchanté le public de la salle Henri-Georges Clouzot, le 6 juillet. Cette formation, composée de 2 fratries, était accueillie dans le cadre du festival des Eurochestries.

FESTIVAL TRAVERSE !

Le 20 juillet, pour sa 4ème édition, le festival Traverse ! a fait une halte au jardin du coteau de Breloux, pour présenter le spectacle "Aglagla, ou les contes sortis du frigo", à destination du jeune public. Avant la représentation, les spectateurs pouvaient visiter le jardin et participer aux animations proposées par la médiathèque La ronde des mots.

ARTENETRA

Le 29 juillet, le récital de guitare donné par Emmanuel Rossfelder, dans le cadre des Estivales d'ArtenetrA, a rempli l'église Notre-Dame-Des-Neiges. Son répertoire invitait le public au voyage, sous le soleil de l'Espagne et de l'Amérique du Sud.

2ème édition de la "Semaine des agents"

Afin de favoriser la cohésion des équipes, la municipalité a proposé la seconde édition de la "Semaine des agents", du 4 au 8 juillet.

L'objectif de cette action est de permettre au personnel territorial de se retrouver, ou de faire connaissance, autour d'activités ludiques et conviviales, et de "sortir du cadre" professionnel. Ainsi, les agents ont pu s'affronter au cours d'un "Team building", participer à des activités pendant la pause déjeuner (tir à l'arc, canoë, jeux de société...) et découvrir un nouveau service, grâce à "Vis mon job". La dernière journée a été consacrée à une conférence, sur le thème des stéréotypes de genres, puis une sortie dans le Marais poitevin.

CMJ

DoRéMi à l'Ehpad

Le 22 juin, les élues de la commission culture et solidarité du Conseil municipal des jeunes ont organisé un concert à la maison de retraite des Rives de Sèvre.

Sortie de fin d'année

Pour remercier les jeunes de leur engagement au sein du CMJ, la ville avait organisé une sortie à La Rochelle, fin juin. Au programme : visite de l'exposition Climat-Océan, de l'aquarium et du centre-ville de La Rochelle.

14 JUILLET

Une belle fête nationale, plébiscitée par le public, avec des activités pour petits et grands au fil de la journée : pique-nique, concours de pétanque, ballade à poney, structures gonflables, jeux coopératifs, ...
Après le repas du soir, le superbe feu d'artifice a attiré la foule, qui a pu ensuite se défouler sur la piste de danse.

Naissance d'une première micro-forêt

Une micro-forêt urbaine va prochainement voir le jour, à l'entrée de la ville, sur le terrain du Centre de Première Intervention (CPI).

Environ 1200 arbres vont être plantés sur les 400 m² disponibles.

Le principe de la micro-forêt a été mis au point par Akira Miyawaki, botaniste japonais. Sa méthode de «végétation potentielle naturelle» n'utilise aucun produit chimique, ni engrais de synthèse.

Les micro-forêts sont 30 fois plus riches en biodiversité et capables, proportionnellement, de stocker davantage de CO^2 qu'une forêt classique.

La municipalité souhaite associer les habitant·e·s au projet, en proposant de conserver les rejets (drageons) des arbres des jardins créchois (essences locales), et de venir les planter à l'automne sur le terrain dédié. Une liste des variétés recherchées sera prochainement disponible sur le site de la ville.

Pour ce projet de longue haleine, la ville a choisi de s'entourer de 2 associations spécialisées dans ce domaine : Yacaba et Prom'Haies.

à savoir

Le drageon est une pousse se développant à partir d'un bourgeon placé sur une racine d'un arbre ou d'un arbuste, et apparaissant à une distance plus ou moins éloignée du pied mère. Lorsqu'il est séparé, il devient rapidement autonome et se comporte comme le végétal d'origine.

Marie-Françoise Boinier médaillée à titre posthume : erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article du bulletin municipal de juin dernier, consacré à la remise de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Marie-Françoise Boinier, à titre posthume. En effet, le club philatélique des jeunes Créchois, a été créé en 1994, par Jean Rossignol et non Marie-Françoise Boinier. Celui-ci a mis en place des séances d'initiation à la philatélie dans les écoles et accompagné les jeunes à de nombreuses reprises sur les expositions. Il a également organisé plusieurs éditions de la "Fête du timbre" à La Crèche. Marie-Françoise Boinier a succédé Jean Rossignol, à la présidence de l'association, en 2004 et a poursuivi ses actions.

PARTICIPATION CITOYENNE

Projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs

La concertation, débutée en mars dernier par une première réunion publique, entame désormais la dernière ligne droite et va pouvoir être présentée aux habitant·e·s pour les derniers ajustements.

De mai à juin, 3 ateliers de réflexion ont été menés par le groupe de travail, constitué d'habitant·e·s tiré·e·s au sort, de représentants d'associations, d'élus et de techniciens.

Au cours de ces rencontres, les membres se sont attachés à rechercher les conditions d'un maintien de la piscine, en tenant compte de nombreux facteurs, sociaux, financiers et environnementaux notamment. Le projet ayant pour objectif l'amélioration du service offert aux pratiquants des différents sports et loisirs.

Chaque temps fort a été animé et accompagné par la coopérative Fréquence Commune.

La 3ème étape de la co-concertation prévoit maintenant une réunion publique, qui se tiendra le

Vendredi 30 septembre,
à 18 h 30, salle du Temple

Au programme : retours du groupe de concertation et présentation de l'étude de faisabilité, effectuée par un architecte. Les propositions, présentées par le groupe de travail, feront l'objet de discussions avec le public, afin d'en déduire les derniers ajustements.

Enfin, le groupe de travail se réunira une dernière fois le lendemain, afin de finaliser le projet.

ASSOCIATIONS

La vie associative, un vrai souffle pour la commune

La vie associative française compte environ 1,3 millions d'associations, animées par 13 millions de bénévoles.

Par leur dynamisme, elles contribuent à l'identité de la commune, améliorent le cadre de vie de la population et animent la vie locale. Aussi, la municipalité est soucieuse d'apporter un soutien, à différents niveaux, à la vie associative créchoise. Celle-ci participe également, par sa richesse, à l'éducation des plus jeunes, en agissant dans les domaines sportifs, culturels et autres...

+ d'infos : www.ville-lacreche.fr, rubrique Bouger et se divertir/Vie associative

TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Qu'il est chaud et sec cet été… Malheureusement, il valide la charte écologique de notre équipe. Ce qu'il faut faire n'est pas simple, parfois déplaisant, mais ouvrons une vision optimiste : les outils existent.

• Limiter notre consommation d'énergie :

Mieux isoler, remplacer les chaudières - L'étude préliminaire sur l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que sur les éclairages publics, réalisée par le CRER, a été présentée lors du dernier conseil municipal, nous priorisons désormais les investissements, écoles en tête.

Pas de climatiseur - Cet été, la moitié du parc nucléaire français était à l'arrêt, en partie en raison de la température trop élevée des rivières qui servent à leur refroidissement. L'État français a même autorisé le redémarrage des centrales à charbon. C'est certes simpliste, mais climatiser revient à brûler du charbon. Arrêtons cette marche en avant vers plus d'énergies et réfléchissons avec bon sens comme nos anciens : faisons de l'ombre ! Plantons des arbres, installons des ombrières, peignons, s'il le faut, les façades ou les toitures en blanc, comme c'est le cas dans certaines régions plus chaudes. Certes cela prendra plus de temps que d'installer une "clim'", mais une commune doit agir pour le long terme.

Extinction des éclairages publics - La première phase a été positive. Aucune remarque négative des habitants, vous êtes supers !!! Nous attaquons donc avec sérénité la deuxième phase de test pour préparer l'hiver. Ces tests nous ont permis de visualiser la complexité du réseau et les investissements futurs. Une réunion publique sera organisée pour ouvrir le débat et définir la stratégie pour les années à venir. *A noter que les zones d'activités sont gérées par la communauté de communes, nous nous chargerons de faire remonter vos remarques, mais nous ne sommes pas les seuls décideurs…*

Les écoles sont équipées d'**allumages automatiques**, les salles municipales seront progressivement équipées de **régulateurs**.

• Agir sur le transport. Nos voitures sont incontournables dans nos zones rurales. Mais quand c'est possible, faisons le :

Favoriser la pratique du vélo et de la marche à pied - Le déploiement des voies vertes sécurisées depuis Miséré, Villeneuve, Chavagné, Boisragon et Ruffigny vers le bourg y contribuera. La location à partir de 30 € par mois ou une subvention à l'achat de 450 € (150€ de la communauté de communes et 300 € de l'État) contribueront au déploiement d'une flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE). C'est aussi un impact non négligeable sur le budget des habitants, à la vue du prix des carburants.

Desservir les zones d'activité - Une navette fait une boucle depuis la gare (en correspondance avec les trains de Niort à 8 min et Saint-Maixent-L'École à 6 min), en passant par le cimetière des Verdillons et toutes les ZA.

Informer - Des panneaux indiquant horaires et retards de train sont installés par la région et la SNCF à la gare.

• Favoriser une alimentation locale et/ou biologique dans nos écoles :

Nous progressons, mais le manque de producteurs, notamment dans le maraîchage, se fait sentir. Le **Projet Alimentaire Territorial** mené par la communauté de communes devrait favoriser l'implantation de producteurs locaux.

Nous expérimentons les **goûters "local et/ou bio"** jusqu'à la Toussaint.

Nous cherchons aussi à **développer un projet de maraîchage**, sur un terrain que nous avons ciblé. La commission devra décider des premières actions à mener : étude, apport de matière organique…

La minorité nous reproche d'organiser trop peu de commissions transition écologique (TEE). La raison est simple. La transition écologique et la protection de l'environnement impactent (ou concernent) presque tous les projets. C'est pourquoi des élus de la majorité de la commission TEE participent aux travaux dans la plupart des autres commissions.

Ne restent donc que les dossiers purement écologiques (micro-forêt, Une naissance-un arbre, replantation des haies, protection de la faune sauvage…), qui sont présentés à cette commission ad hoc. Naturellement, il ne s'en présente pas de nouveau tous les mois. Par contre ces actions s'inscrivent dans la durée et font l'objet de programmes annuels.

Sous le mandat précédent, il n'existait pas de commission spécifiquement axée sur l'écologie et l'environnement…

RÉPONSE A LA MINORITÉ

Nous pouvons vous affirmer que **la formation et les 6 mois de salaire, correspondant à la durée de la formation du policier municipal,** vont être intégralement remboursés par son nouvel employeur. Le remplaçant est déjà recruté et formé. Et pour boucler avec le début de cette tribune, le policier municipal est lui aussi équipé d'un vélo.

Bonne rentrée à toutes et à tous. •

MAJORITÉ : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVAILLER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Nous vous souhaitons une excellente rentrée après des vacances qui, nous l'espérons, ont été bienfaisantes.

Convention avec le département, résiliée

La municipalité a décidé de résilier la convention de partenariat entre le département et la commune pour l'entretien, hors agglomération, des bas-côtés de la D611 et la D7, signée en 2019 et concrétisant un entretien régulier antérieur. En effet, le département ne pouvant assurer le fauchage et le ramassage des détritus qu'une fois par an, la commune venait en complément.

Pour la D611 en direction de Niort, les agents du service technique prolongeaient l'entretien jusqu'au Renault trucks ce qui permettait d'avoir des abords de ville propres. Ainsi la ville était accueillante et reflétait ce qu'elle était alors : une commune qui prend soin d'elle.

Reconnaissons que les communes sont à l'image de leurs représentants, force est de constater que la propreté n'est pas la priorité de la nouvelle municipalité.

Il n'en est pas de même de la D7, en direction de Chavagné. Auparavant les agents municipaux continuaient le fauchage jusqu'au rond-point des Pyramides. Le but était cette fois d'assurer la **SECURITE** pour les nombreux marcheurs (migrants, chauffeurs routiers, travailleurs, sportifs…). Laisser les bas-côtés sans entretien c'est obliger les personnes à marcher sur une route dangereuse fréquentée par de nombreux véhicules, notamment des poids-lourds.

Certes, Il s'agit d'un surplus de travail pour les agents pour ces **400 mètres supplémentaires** sur chacune de ces routes! Cependant l'entretien reste indispensable à nos yeux.

Le 14 juillet

La fête du 14 juillet s'est déroulée sous une chaleur accablante et nous comprenons que très peu de personnes soient venues au pique-nique et flâner l'après-midi et en soirée. Cette année pas de grand chapiteau pour se mettre à l'abri et les Créchois ont été privés des danses du Festival des enfants du monde de St Maixent. Pas de bain mousse non plus qui aurait été le bienvenu pour se rafraîchir.

Une minorité absente ?

La municipalité s'est émue dans le dernier bulletin de notre absence dans ses manifestations. Mais sommes-nous tenus d'aller à tout, notamment aux réunions sur la piscine, alors même que nous sommes contre sa réhabilitation ? Certaines de ces manifestations sont à caractère politique or notre règle est de ne servir **aucune idéologie** mais bien les Créchois. D'ailleurs la liberté de faire ou de ne pas faire est à ce jour toujours une valeur fondamentale dans notre pays. Notre engagement pour la commune a été et restera néanmoins sans faille : bien avant d'être élus, nous étions tous actifs dans différentes associations créchoises et avons ainsi contribué à son dynamisme ; ce qui n'est peut-être pas le cas de beaucoup de membres de la majorité.

Entretien de la commune

Chaque Créchois peut constater le manque criant d'entretien de la commune. Partout les trottoirs sont envahis d'herbes folles qui empêchent les piétons de circuler. La sécurité devient parfois problématique car l'ampleur des végétaux est telle que la visibilité n'est plus suffisante pour l'automobiliste. Bref un problème récurrent depuis 2 ans. La municipalité explique cet état par sa volonté ferme de ne plus utiliser de produits phytosanitaires afin de préserver l'environnement.

Retour sur les pratiques vertueuses de la précédente municipalité : à partir de 2014, utilisation déjà en nette diminution de ces produits. Avril 2016 dernière application. 2017 interdiction définitive par l'Union européenne pour les collectivités.

Si avant 2020 la commune était bien entretenue sans produit phytosanitaire, pourquoi ne l'est-elle plus aujourd'hui ? Manque de volonté ? …

Retour sur la tribune du bulletin

Après discussion entre nous nous avons décidé de ne rien changer à la tribune des élus. C'est notre droit le plus strict de refuser la proposition de la majorité de débattre sous forme d'interview sur un sujet donné. Nous avons notre propre vision de la commune et nous voulons la partager sans contrainte avec les Créchois. Au cours de la réunion du comité bulletin municipal, 1 habitante sur les 11 présents (hors élus, agents et enfants du CMJ) a déclaré que cette tribune était « chiante à lire ». Ainsi pour 1 personne on veut vous faire croire que toute la Crèche est derrière !!! La tribune n'est pas facile à lire car les caractères sont petits mais reste conforme à notre droit démocratique à nous exprimer.

L'édito

Le dernier édito signé de la main de la Maire et de l'Adjointe à la Transition Solidaire, nous a scandalisé car il parle de 4 tentatives de suicide à La Crèche. Ces informations sont confidentielles comme le prévoit le Règlement Général de la Protection des Données. Un peu de respect pour les familles et la dignité humaine ! •

MINORITÉ : Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNES, Nathalie PILLET, Sonia LAMBERT.

MOBILITÉS

Mobilités : ça bouge à La Crèche !

En septembre, la semaine européenne de la mobilité s'intitulera "Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités !" Liaisons douces, navette gratuite, aide à l'achat d'un vélo électrique, location… Les projets communaux et intercommunaux, en cours ou à venir, s'inscrivent parfaitement dans cette thématique.

De nombreuses mobilités existantes et à venir pour se déplacer à La Crèche

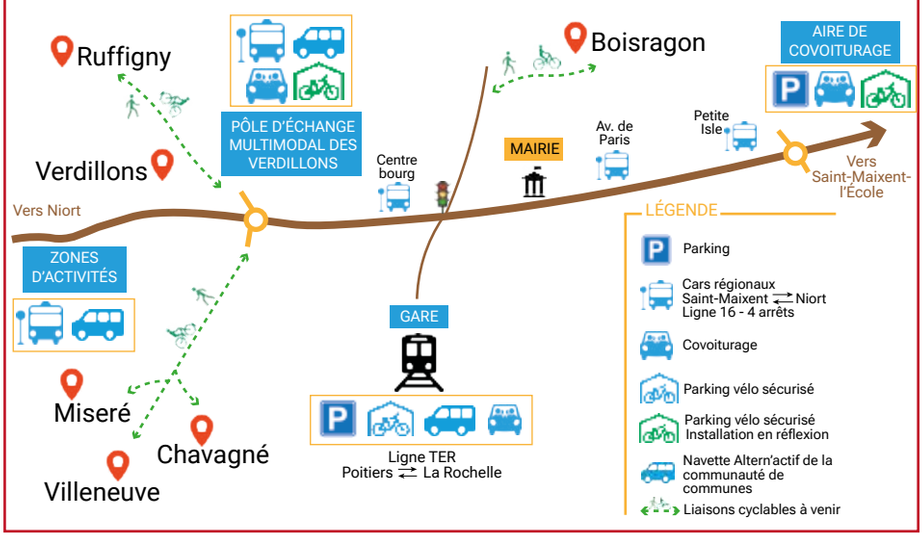

3 questions à... Sébastien Forthin,

Conseiller municipal délégué à l'aménagement et à la mobilité

Quelle est la stratégie de la municipalité en matière de mobilité ?

"Dès 2021, nous avons lancé une réflexion sur la création de liaisons cyclables entre les principaux villages de la commune et le bourg. Cette action répond à une attente des habitant·e·s de moins utiliser leur voiture individuelle pour de courts déplacements. Tout le monde n'a, en outre, pas les moyens de disposer d'un véhicule. L'objectif est également de s'intégrer dans la cohérence du territoire, avec les actions menées par la communauté de communes, qui a récupéré la compétence mobilité depuis mars 2021."

Selon vous, le vélo est donc un maillon essentiel pour se déplacer dans la commune ?

"Tout à fait ! Il permet un gain de pouvoir d'achat, vu le prix actuel des carburants, ainsi qu'un gain environnemental.

À terme, le projet de création d'itinéraires cyclables sécurisés a pour objectifs de relier les villages Boisragon, Chavagné, Miséré et Villeneuve au centre bourg, et de les connecter aux lieux d'intérêts (équipements publics, commerces, lieux de santé, emplois...).

Ils faciliteront les accès vers les écoles des villages de Boisragon et de Chavagné, dans le cadre du développement du programme du "savoir rouler à vélo".

Ces pistes cyclables permettront en outre la connexion de 3 zones d'activités majeures de la communauté de communes au centre bourg et à la gare.

Après l'obtention d'une subvention de 47 % de l'État, nous allons maintenant poursuivre la consolidation du plan de financement.

Une autre étape, importante, mais longue, débute actuellement. Il s'agit des démarches auprès des propriétaires fonciers, pour les bandes de parcelles à acquérir. "

Quelles sont les actions de l'intercommunalité ?

"Plusieurs nouveautés arrivent pour les utilisateurs ou futurs utilisateurs de vélos électriques. En effet, une aide de 150 € sera accordée pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et un service de location longue durée est désormais mis en place (Lire ci-contre).

Enfin, une navette gratuite, "Altern'actif", va relier la gare aux zones d'activités, en passant par le pôle multimodal des Verdillons, pour une expérimentation d'un an, à partir de septembre. "

Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités, dans de nombreux pays européens, à opter pour des modes de déplacements plus durables. Le thème de l'édition 2022 ? Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités !

Pistes cyclables : c'est pour quand ?

- **2022 : Ruffigny<>Pôle d'échange multimodal des Verdillons** - 1ère tranche D182 entre le chemin du Gué et la rue M. Luther King
- **2024-2025 : Bourg<>Chavagné/ Miseré/Villeneuve**
- **2024-2025 : Bourg<>Boisragon**

Communauté de communes Haut Val de Sèvre

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

La communauté de communes apporte une aide financière de 150 € par vélo, limitée à 2 aides par foyer, sans condition de ressources. Réservée aux personnes physiques, majeures, domiciliées sur le territoire de la communauté de communes Haut Val de Sèvre, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou reconditionné, de type urbain ou tout chemin, dont le prix se situe entre 950 et 3 000 €. Cette aide est cumulable avec celle de l'État, de 300 à 400 €, jusqu'au 31/12/2022.

Cycloval : location de vélo à assistance électrique

Un service de location longue durée de VAE*, a été mis en place. Location à l'essai pendant 1 mois, à partir de 30 €, puis location longue durée de 3 mois minimum. Les inscriptions sont ouvertes et prises en compte dans l'ordre chronologique de réception du dossier complet. La remise des vélos sera organisée à partir du mois de septembre 2022.Tarifs variables, selon le modèle et la durée de location, à partir de 30 €/mois. Prise en charge obligatoire à 50 % minimum par l'employeur.

Altern'actif, une navette gratuite

Une navette gratuite va prochainement relier la gare aux zones d'activité de la commune, en passant par le pôle d'échange multimodal des Verdillons.

Présentation des VAE* et de la navette : dimanche 25 septembre, au marché

à savoir

HORAIRES DES TRAINS
HTTPS://WWW.SNCF.COM

HORAIRES DES BUS
HTTPS://TRANSPORTS.NOUVELLE-AQUITAINE.FR/

HORAIRES DE LA NAVETTE ALTERN'ACTIF, LOCATION ET AIDE À L'ACHAT DES VAE*
HTTPS://CC-HAUTVALDESEVRE.FR/

CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES MULTIMODAL RÉGIONAL :
RECENSEZ TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT AVEC L'APPLICATION MODALIS

**VAE : vélo à assistance électrique*

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
Le Mensuel
n° 234
SEPTEMBRE 2022

Agenda

3 & 4 septembre
FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE + RECYCLERIE
Salle de l'Hélianthe
Samedi de 10 h à 18 h
Dimanche de 10 h à 13 h

Organisateur : municipalité
Infos forum : www.ville-lacreche.fr
Infos recyclerie : voisinvoisinezerodechet@gmail.com

11 septembre
INITIATION À LA MARCHE NORDIQUE
Stade de Breloux
À partir de 8h

Organisateur : Nordic club créchois
+ d'infos : https://www.nordic-club-crechois.org/

11 septembre
VIDE-GRENIER
Site Groussard
À partir de 8h

Organisateur : Cocotier
Contact : 06 70 78 96 91

17 & 18 septembre
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Diverses animations

Voir programme ci-contre

17 septembre
CINÉ PLEIN AIR SOS FANTÔMES
Site Groussard
À 21 h 30
Gratuit

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacreche.fr

22 septembre
APÉRO-CONCERT VILS COYOTES
Salle de l'Hélianthe
À 18 h 30
Gratuit

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacreche.fr

23 septembre
LOTO
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Organisateur : ACCA La Crèche
Contact : 06 37 11 17 65

25 septembre
PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS VAE* ET NAVETTE ALTERN'ACTIF
Halles du marché
Toute la matinée

**VAE : vélo à assistance électrique*
Organisateur : communauté de communes HVS
Renseignements : https://cc-hautvaldesevre.fr/

30 septembre
RÉUNION PUBLIQUE PISCINE & BÂTIMENTS SPORTIFS
Salle du Temple
À 18 h 30
Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacreche.fr

6 octobre
"MON DÎNER FERMIER" + APÉRO-CONCERT
Halles du marché 17 h à 21 h

Organisateur : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

8 & 9 octobre
SALON "L'ART & LA MATIÈRE"
Invité d'honneur : Rebeb
Salle de l'Hélianthe
De 10 h à 19 h
Gratuit

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacreche.fr

13 octobre
RÉUNION PUBLIQUE : ÉCLAIRAGE PUBLIC
Salle de Champcornu
À 20 h

Organisateur : municipalité

21 octobre
LOTO
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Organisateur : La Gaule créchoise

4 novembre
LOTO
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30

Organisateur : ACCA La Crèche
Contact : 06 37 11 17 65

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES DEUX-SÈVRES

Samedi 17 septembre

De 10 h à 18 h

Château de La Voûte (7 route de Champicard, 79260 La Crèche).

Entrée gratuite.

Visite libre, activités (initiation au tir à l'arc, pêche, fauconnerie, etc) et expositions d'art cynégétique et photographies.

MOULIN DU PONT DE VAU

VISITE GUIDÉE D'UN ANCIEN MOULIN À HUILE DU XIII^{ÈME} SIÈCLE

Samedi 17 septembre

De 10 h à 18 h

Gratuit. Réservation obligatoire.

Tél. 06 08 87 91 54

La visite fera appréhender et comprendre l'environnement immédiat et régional d'un moulin à eau artisanal du val de Sèvre, qui a fonctionné jusqu'au milieu du 20ème siècle.

VISITE GUIDÉE DE L'AUMÔNERIE

17 et 18 septembre

De 14 h à 17 h 30 - Gratuit

Organisée par l'Adane - 11 rue de l'Aumônerie

VISITE GUIDÉE

Dimanche 18 septembre

Durée : 1 h - Gratuit

Organisée par l'Adane

Départ du temple de Breloux à 10 h 30 : Breloux, les Sablières, les anciens logements sociaux, les Brangeries.

QUIZZ JEU DE PISTE

Retirez votre bulletin de jeu à la mairie ou téléchargez-le (prochainement disponible).

Identifiez les sites en remettant les légendes sous les photos.

20 gagnants recevront un lot suite à un tirage au sort parmi les bonnes réponses.

Remise des prix : dimanche 18 septembre à 18 h, 11 rue de l'Aumônerie, local de l'Adane.

+ D'INFOS : HTTPS://JOURNEESDUPATRIMOINE.CULTURE.GOUV.FR/

ASSOCIATIONS

KMSD79
Club de krav maga - self defense

KMSD79 vous accueille toutes et tous, quel que soit votre niveau et cela, à partir de 14 ans.

2 cours d'essai gratuits

Nos valeurs : bonne ambiance, engagement et respect.

Contact :
Tél. 07 67 43 85 07
www.kmsd79.fr
Instagram : kmsd79
Facebook : kmsd79

TEMPO HARMONIE

L'association Tempo Harmonie proposera pour la saison 2022-2023 des cours de piano, synthétiseur, accordéon chromatique, batterie acoustique et cajon.

Renseignements et inscriptions :
asso.ath@hotmail.fr
Tél. 06 80 93 85 32
à partir du 29 août

SOLI NIORT
LE CABAS SOLIDAIRE

Le Cabas solidaire est une épicerie solidaire, ouverte à tous. Frais, bio, vrac, viande, poisson, légumes, produits laitiers, cosmétiques, produits bébés, produits d'entretien...

Le Cabas solidaire permet à des personnes en difficulté de payer selon leurs moyens.

52 rue Sainte-Catherine à Niort

Du lundi au samedi, de 10 h à 19 h

Renseignements :
www.soliniort.fr
infoslecabassolidaire@gmail.com
Tél. 05 16 18 23 26

MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

Bourse aux livres

Samedi 10 septembre à la médiathèque Aqua-Libris (Saint-Maixent-l'École).

Fermeture exceptionnelle de la médiathèque le mardi 20 septembre.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche
Horaires d'ouverture :
Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30
Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : www.cc-hautvaldesevre.fr
Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

LE CARNET

NAISSANCES

27 juin : Martin DABAN CHIFFAUD
29 juin : Gaspard LUCAS
05 juillet : Thaïs CLAUX
16 juillet : Raphaël LŒUIL

MARIAGES

25 juin : Alexandra GORIN & Laurent DELVAUX
2 juillet : Émilie MATSOUKIS & Thomas PRIEM
9 juillet : Sandrine Papet & Laurent Prévôté
30 juillet : Laure CARAS & Florent AVRILLEAU

DÉCÈS

13 juin : Chantal BRIS	70 ans
22 juin : Nathan GIBIAT	18 ans
4 juillet : Jean-Paul ANGHO	48 ans
5 juillet : Paulette RHOUY	87 ans
16 juillet : Jean-Marie BENOIST	71 ans
17 juillet : Francis MARTEAU	63 ans

TOUTE LA CRÈCHE en 1 Clic ! IntraMuros

Le Mensuel • **Directrice de publication :** Laetitia HAMOT • **Rédaction/Photos :** Pôle Communication - Mairie de La Crèche• **Conception graphique :** 3008 l'Agence • **Impression :** Les impressions Dumas - 3000 ex. N° dépôt légal 184 • **Septembre 2022 N° 234** • Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRÈCHE • Tél. 05 49 25 50 54 - **www.ville-lacreche.fr**

IMPRIM'VERT

PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org